



## Vous pouvez prévenir les blessures et les décès imputables aux armes à feu

À chaque année, les armes à feu sont à l'origine de milliers de blessures et de décès au Canada. Même si les crimes au hasard sont du nombre, pour la **plupart**, ce sont des blessures, des accidents, des suicides et des homicides perpétrés à la maison.

### Le saviez-vous?

Depuis les vingt dernières années, il eut une diminution importante dans le nombre de décès causés par une arme à feu. Toutefois, durant les dernières années, il y a au Canada :

- Près de 900 décès causés par une arme à feu
- Environ 77% sont des suicides
- Presque 20% sont des homicides

[www.cfc-cafc.gc.ca/media/difference\\_f.asp](http://www.cfc-cafc.gc.ca/media/difference_f.asp)

Le Nouveau-Brunswick détient l'un des pourcentages les plus élevés au pays de décès causés par une arme à feu. En 2009, il y a eu :

- 20 suicides avec une arme à feu
- 1 homicide perpétré avec une arme à feu
- 1 accident causé par une arme à feu

Au Nouveau-Brunswick, entre les années 1990 et 2010, plus de 50% des homicides au sein de la famille au Nouveau-Brunswick sont attribuables aux armes à feu.

Selon les données du projet des témoins silencieuses du Nouveau-Brunswick :

- 16 homicides au sein de la famille ont été perpétrés par des armes à feu – toutes les victimes étaient des femmes
- dans 11 de ces homicides au sein de la famille, le partenaire s'est suicidé avec l'arme à feu
- dans 15 de ces cas, les armes étaient des fusils de chasse, dont une arme de poing.

[www.temoinsilencieuse.ca](http://www.temoinsilencieuse.ca)



La prévention de ces  
blessures et de ces décès est possible.





## Comment aider à réduire les décès et les blessures imputables à une arme...

### Si vous avez une arme à feu dans la maison, assurez-vous :

- De suivre un cours de maniement sécuritaire des armes à feu;
- D'entreposer vos fusils déchargés et sous clé, ou de les rendre non-opérationnels;
- De garder les balles sous clé ou dans un endroit séparé des fusils;
- D'utiliser des méthodes sécuritaires de maniement et le déplacement de vos armes à feu.



### Si vous avez des armes à feu et des enfants, assurez-vous :

- De ne jamais laisser votre fusil sans surveillance lorsque vous le nettoyez ou l'utilisez;
- D'expliquer à vos enfants :
  - les dangers des armes à feu;
  - Ne jamais prendre une arme à feu;
  - Ne jamais toucher une arme à feu à la maison d'un ami, d'un voisin ou d'un membre de la famille.



### Si vous connaissez une personne déprimée :

- Posez la question qui peut sauver une vie – *Avez-vous accès à un fusil?*
  - si une personne vous dit qu'elle a des tendances suicidaires;
  - si une personne est victime de violence de son conjoint ou de son partenaire;
  - si un jeune à la maison est déprimé.
- La meilleure mesure de prévention est **DE NE PAS** entreposer vos fusils à la maison, surtout, s'il y a des enfants ou des jeunes.
- Si vous pensez qu'une personne est à risque en raison de la présence d'une arme à feu, communiquez avec un des services suivants :
  - Service de police local ou GRC
  - Ligne d'aide Chimo au 1-800-667-5005
  - Programme canadien des armes à feu au 1-800-731-4000.



Le présent feuillet de renseignements Familles en sécurité...collectivités sûres est publié par :



**Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick**  
Case postale 6000  
Fredericton (Nouveau-Brunswick) CANADA E3B 5H1  
Tél. : 506-453-5369 (bureau)  
Numéro sans frais : 1-888-236-2444  
Téléc. : 506-462-5193  
[www.legal-info-legale.nb.ca](http://www.legal-info-legale.nb.ca)

SPEIJ-NB est un organisme sans but lucratif subventionné par la Fondation pour l'avancement du droit du Nouveau-Brunswick, Justice Canada, et le ministère de la Justice et de la Consommation.

Pour plus de renseignements sur ce sujet, communiquez avec les organismes locaux suivants :

